



Vocabulaire des océans, 2025

Étienne Quillot

Ministère de la Culture

Délégation générale à la langue française et aux langues

de France (DGLFLF)

etienne.quillot@culture.gouv.fr

Responsables politiques, dirigeants, chercheurs, scientifiques, industriels, militants, représentants d'organisations non gouvernementales, journalistes et bien d'autres se disent – légitimement, mais souvent aussi abusivement – soucieux de la dégradation de l'environnement. À intervalles réguliers, l'Organisation des Nations Unies (ONU), l'UNESCO et d'autres instances les invitent à converger en un point du globe au chevet du climat, de la biodiversité, de la biodiversité marine, des océans... Ces rencontres internationales donnent lieu à des remue-méninges intenses, le plus souvent en anglais, et permettent d'innombrables partages d'innovations, accélérant la circulation de termes nouveaux, c'est-à-dire de termes anglais. Et, trop souvent, les participants à ces conférences, à défaut d'avoir obtenu un accord favorable à la préservation de l'environnement, rapportent de nouveaux anglicismes qui s'implantent dans leur langue.

La *lingua franca* dominante de ces grandes conférences internationales est l'anglais, la langue symbole d'un mode de vie anglo-saxon, nord-américain, fortement consommateur de ressources et émetteur de gaz à effet de serre. L'anglais est aussi la langue de grands pays producteurs d'énergies fossiles – Australie, Canada, États-Unis, Nigéria... –, la langue de l'OPEP, la principale organisation des producteurs et exportateurs de pétrole. Elle est également la langue de pays en transition qui privilégient la croissance industrielle et économique, différant la préservation des écosystèmes. L'anglais est ainsi la langue de pays que polluer n'effraie pas. Un dilemme cornélien pour les négociateurs internationaux. Faut-il s'exprimer en anglais, en s'appropriant malgré soi les concepts que véhicule cette langue, afin de communiquer efficacement avec le plus grand

nombre d'interlocuteurs ? Faut-il s'exprimer dans sa langue alors que parfois les termes manquent ? Et, plus inquiétant encore, les négociateurs, dont l'anglais n'est pas la langue maternelle, disposent-ils des connaissances et des ressources linguistiques pour faire entendre leurs positions avec autant d'efficacité que le feraient des anglophones ? *Écoanxiété* et *anxiété écologique* ou *ecoansia* et *ansia climatica* sont pourtant des termes plus transparents et plus évocateurs, qui portent mieux les valeurs humanistes des cultures latines, française ou italienne, que l'anglais *solastalgia*.

À l'approche de la 27^e Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques organisée en Égypte en 2022, la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF), en partenariat avec l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), décidait d'éditer un vocabulaire des négociations environnementales et climatiques français-anglais-arabe, offrant ainsi aux négociateurs non-anglophones une ressource trilingue leur permettant de mieux comprendre les enjeux des débats et de mieux de se faire entendre. Après une édition augmentée pour la 28^e conférence aux Émirats arabes unis, une version pentalingue enrichie d'équivalents en portugais du Brésil et en espagnol de Colombie et du Mexique, a été produite pour la 30^e Conférence au Brésil.

La coorganisation par la France et le Costa Rica de la 3^e Conférence des Nations Unies sur l'Océan (UNOC), en juin 2025, sur les rives de la Méditerranée à Nice, et en prévision de l'organisation encore en Europe de la Conférence mondiale sur la biodiversité marine, en novembre 2026 à Bruges, incitaient à concevoir une ressource multilingue adaptée, réunissant les termes clés des océans et de la biodiversité marine.

Comment concevoir une telle ressource alors que les océans et leurs rivages, leur biodiversité, leurs ressources convoitées en péril et leur potentiel énergétique représentent des milliers de termes ? Comment sélectionner les termes les plus utiles aux participants et aux négociateurs de ces sommets ? La DGLFLF a privilégié la consultation des fiches – en français et en anglais – de description des projets et des actions conduites dans le cadre la coopération internationale en identifiant les concepts récurrents sur deux sites liés à la Commission océanographique

intergouvernementale de l'UNESCO, la « Plateforme Océan & Climat¹ » et l'Unité de coordination de la Décennie². Ces sites présentent les nombreux projets engagés pour la préservation des mers et des océans, et la restauration des écosystèmes marins, ainsi que les solutions préconisées par les scientifiques pour enrayer la pollution et ses effets.

Les concepts extraits (quelques centaines) de la documentation ont été classés et sélectionnés afin de constituer un ensemble cohérent de 225 entrées essentielles permettant de rendre le débat sur les enjeux océaniques intelligible par le plus grand nombre, réparties en cinq grandes sections : « Fonds et littoraux », « Biodiversité », « Pollution et dégradation », « Ressources, pêche et surpêche » et « Énergies issues des mers et des océans ».

La DGLFLF ne disposant dans sa base *FranceTerme* (termes spécialisés français recommandés officiellement en France) de définitions pour la totalité des 225 termes clés, la conception du vocabulaire a été une entreprise collective. Ainsi, le « Vocabulaire des océans » emprunte ses termes et ses définitions à la fois à la base *FranceTerme*³, aux corpus *ZooCor*⁴ et *ThalassoCor*⁵ du projet « Littératie océanique : observations linguistiques, données terminologiques et modélisations lexicographiques basées sur corpus (français-italien) » de l'Université de Naples Parthenope pour l'Université européenne de la mer (SEA-EU)⁶, au *Grand Dictionnaire Terminologique*⁷ de l'Office québécois de la langue française, ainsi qu'à la base *Cercaterm*⁸ de TermCat, l'organisme du Gouvernement de la province de Catalogne chargé de la production terminologique. Cette approche collégiale est une force, car outre le fait de prendre en compte les variations francophones entre France et Québec, le vocabulaire bénéficie de la diversité et de la complémentarité des approches terminologiques et des besoins scientifiques entre Catalogne, France, Italie et Québec.

¹ Cf. <https://ocean-climate.org>

² Cf. <https://oceandecade.org>

³ Cf. <https://www.culture.fr/FranceTerme>

⁴ Cf. <https://doi.org/10.5281/zenodo.11210074>

⁵ Cf. <https://doi.org/10.5281/zenodo.15090357>

⁶ Cf. <https://sea-eu.org>

⁷ Cf. <https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/>

⁸ Cf. <https://www.termcat.cat/ca/cercaterm>

Le *Vocabulaire des océans* repose sur un travail terminologique de terrain, tout particulièrement conduit en Italie et en France, où le contenu scientifique des bases terminologiques est le résultat de la collaboration poussée entre les spécialistes du domaine et les terminologues. Sans l'avis éclairé de spécialistes, on ne peut traduire correctement l'anglais *upwelling* par *remontée d'eaux profondes* et par *risalita delle acque profonde*, et encore moins définir clairement cette notion. Le spécialiste est tout aussi déterminant pour décrire simplement le mécanisme de l'*immission* (anglais et français), ou *immissione* (italien), notion pour laquelle la traduction ne présente aucun défi.

L'ajout d'équivalents dans différentes langues latines – espagnol d'Espagne et du Mexique, galicien, portugais du Brésil, roumain –, dans le cadre du Réseau panlatin de Terminologie (REALITER)⁹, constitue à la fois un enjeu linguistique et un enjeu scientifique. Certaines des notions présentes dans le *Vocabulaire des océans* n'avaient pas d'équivalents dans certaines langues, ce qui a donné l'occasion aux terminologues et aux scientifiques de créer des néologismes dans ces langues. Le vocabulaire a donc une vocation politique, plus exactement démocratique, qui est à la fois d'enrichir les langues, de faciliter un discours scientifique sans recourir à des anglicismes, et, enfin, de donner la possibilité à l'ensemble des citoyens, notamment ceux qui ne maîtrisent ni les savoirs scientifiques ni les langues d'étrangères, de comprendre des enjeux qui les concernent au premier chef. Un tel vocabulaire, qui est d'ailleurs libre de droits, mériterait d'être disponible dans toutes les langues parlées dans les îles, les archipels et les rivages menacés par l'élévation des mers. Les océans sont un bien commun dont l'intégrité et la survie de sociétés humaines, de cultures et d'individus dépendent. Chaque individu doit disposer des mots et des termes pour comprendre les enjeux et les débats, et y faire entendre sa voix. « La Mer en commun », le slogan que la France a choisi de mobiliser les citoyens en prémices de la 3^e Conférence des Nations Unies sur l'Océan (UNOC), signifie aussi un « vocabulaire commun de la mer par-delà des langues ».

⁹ Cf. <https://www.realiter.net>

Référence bibliographique

Délégation générale à la langue française et aux langues de France, 2025. *Vocabulaire des océans*, Paris : Ministère de la Culture.



© *Synergies Italie*, Revue du GERFLINT, n° 22, Année 2026.
<https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb42702496d>
Bibliothèque nationale de France - Juin 2026 -

<https://gerflint.com>
<https://gerflint.com/synergies-italie>

